

2^{NDE} FORMATION METIERS D'ART

La classe de seconde FMA (Formation Métiers d'art) n'est pas une « seconde professionnelle », mais une « seconde spécifique » ; l'admission répond donc aux mêmes critères qu'une admission en classe de seconde générale et technologique : le candidat doit être issu d'une classe de troisième générale et obtenir **du conseil de classe un passage en 2^{de} générale et technologique**.

Un bon niveau scolaire et des connaissances solides dans l'ensemble des disciplines sont demandés.

Cette formation exigeante prépare en 3 ans au Diplôme de Fin d'Études Secondaires des Métiers d'Art (DFESMA), équivalent au baccalauréat technologique (niveau IV)

Compte tenu de la spécificité de la formation, le recrutement est **national**.

LA PLATEFORME POUR CANDIDATER EST OUVERTE JUSQU'AU 10 MAI 2026 INCLUS

- Les candidatures se font via le lien accessible sur le site de l'Ecole, rubrique candidature/dossier
- Age limite de candidature : 25 ans dans l'année en cours de l'examen
- Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte. A vu du nombre de candidature, aucune relance ne pourra être faite
- Aucun dossier papier ne sera étudié

LES ÉTUDES

La FMA s'articule autour de 3 pôles d'enseignement sur un emploi du temps de 40h dont 12h en atelier :

- Enseignement général (14h à 15h hebdomadaires) : français, Histoire-géographie EMC, mathématiques, sciences physiques, langue vivante, EPS (+ éco- gestion et philosophie en classe de Tale).
- Enseignement artistique (10h à 12h hebdomadaires) : expression plastique, composition d'arts appliqués (composition plane et en volume, modelage), histoire de l'art.
- Enseignement technologique (16h hebdomadaires) : technologie, mode conventionnel de représentation (perspective et dessin technique), atelier de spécialité.

LE CHOIX DE L'ATELIER

10 ateliers sont accessibles autour des métiers d'art du bois, du métal et du textile : Ébénisterie, Marqueterie, Menuiserie en sièges, Sculpture sur bois, Ciselure, Monture en bronze, Gravure en modelé, Gravure ornementale, Tournage d'art, Tapisserie d'ameublement

L'élève admis fera, pendant la première semaine de la rentrée scolaire, un stage dans les différents ateliers à l'issue duquel il sera affecté dans un des ateliers .

Attention : pour déterminer cette affectation définitive, il est tenu compte des vœux de l'élève, de l'évaluation des professeurs et du nombre de places disponibles dans chaque atelier, l'élève peut ne pas être affecté dans l'atelier de son choix

L'ÉVALUATION

L'évaluation se fait en contrôle continu. Pour obtenir le DFESMA, la moyenne de 10/20 est exigée dans chacun de des 3 pôles d'enseignement et la moyenne générale doit être égale ou supérieure à 12/20.

NB : Les élèves en Terminale DFESMA peuvent se présenter au CAP de la spécialité en candidat libre.

MODALITÉS D'ADMISSION

Le candidat doit obtenir **du conseil de classe un passage en 2^{de} générale et technologique.**

Un double dossier de candidature est nécessaire :

- Dépôt du dossier à l'établissement à partir du lien donné sur le site de l'Ecole, rubrique candidature
- AFFELNET / AFFELMAP : en parallèle au dépôt de dossier dans l'établissement, le candidat doit faire, dans son collège d'origine en fin de 3^e, une demande d'affectation par la procédure Affelnet (Affelmap hors académie de Paris). **La formation doit être demandée en vœu 1**

RESULTATS

Les candidats retenus seront informés au moment des résultats AFFELNET (ou AFFELMAP). L'avis d'affectation sera communiqué par l'établissement d'origine.

LA POURSUITE D'ÉTUDES

DNMADE (Diplôme National des Métiers d'Art et du Design) diplôme de niveau II équivalent grade licence, Université, Vie active, Compagnons du devoir ...